

Arrêté n° 2024-178 portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade d'animateur territorial

**Le Président du Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme,**

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant modifications statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté n° 2020-242 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme en date du 3 juillet 2020 portant suspension d'inscription sur liste d'aptitude des lauréats de concours liée à la période d'urgence sanitaire,

Vu l'arrêté n° 2021-127 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme en date du 17 mars 2021 portant suspension d'inscription sur liste d'aptitude des lauréats de concours liée à la période d'urgence sanitaire,

Vu l'arrêté n° 2024-040 du Président du Centre de Gestion de la Fonction publique Territoriale du Puy-de-Dôme en date du 13 février 2024 portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade d'animateur territorial,

Considérant qu'il convient de radier les lauréats dont les nominations ont été enregistrées depuis le 13 février 2024,

Considérant les demandes de renouvellement d'inscription sur la liste d'aptitude d'accès au grade d'animateur territorial dans les délais impartis, pour une année supplémentaire, conformément à l'article L325-38 du Code général de la Fonction Publique et ce dans la limite du délai global d'inscription sur la liste d'aptitude,

Considérant les demandes de prolongation d'inscription au titre d'un motif mentionné à l'article L325-39 du Code général de la Fonction Publique,

Arrête :

Article 1 :

La liste d'aptitude d'accès au grade d'animateur territorial est désormais établie, au 14 mars 2024, comme suit, par ordre alphabétique.

(cf. Annexe jointe qui comporte 2 pages numérotées de 3 à 4)

Article 2 :

Les candidats qui n'ont pas été nommés stagiaires au terme de la deuxième année peuvent demander leur réinscription sur la liste pour une troisième année. Les candidats qui n'ont pas été nommés stagiaires au terme de la troisième année peuvent demander leur réinscription sur la liste pour une quatrième année. Il appartient à la personne déclarée apte de demander sa réinscription au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme. Ces demandes de réinscription doivent être formulées, par lettre recommandée, dans un délai d'un mois avant la fin de l'année d'inscription en cours sur la liste d'aptitude.

Le décompte de la période de quatre ans est suspendu, le cas échéant, durant l'accomplissement du service national ou en cas de congé parental, de maternité, d'adoption, de présence parentale, de longue durée ou d'accompagnement d'une personne en fin de vie (congé de solidarité familiale). Il est également suspendu pour les élus locaux jusqu'au terme de leur mandat et lorsqu'un lauréat est recruté en qualité d'agent contractuel pour pourvoir un emploi permanent sur le fondement de l'article L. 332-13 du Code général de la Fonction Publique alors qu'il est inscrit sur une liste d'aptitude d'accès à un cadre d'emplois dont les missions correspondent à l'emploi qu'il occupe. Le décompte de cette période de quatre ans est également suspendu pour la personne qui a conclu un engagement de service civique prévu à l'article L.120-1 du code du service national, à la demande de cette personne, jusqu'à la fin de cet engagement.

Article 3 :

Le Directeur général des services du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme : www.cdg63.fr ainsi que sur le site www.cdg-aura.fr, et transmis pour publicité aux Présidents des Centres de Gestion parties prenantes à l'organisation.

Fait à Clermont-Ferrand, le **12 MARS 2024**

Le Président,



Tony BERNARD
Maire de Châteldon




Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente publicité, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

- Publication par voie électronique le : **12 MARS 2024**

**ANNEXE FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS INSCRITS SUR LA LISTE D'APTITUDE
D'ACCES AU GRADE D'ANIMATEUR TERRITORIAL**

Civilité	Nom	Nom Jeune-Femme	Prénom
Monsieur	ALLIOT	ALLIOT	Boris
Madame	ANDRIEU	PONSIN	Amandine
Monsieur	BANIERE	BANIERE	Olivier
Madame	BARRET	BARRET	Carole
Madame	BATTAGLIA	BATTAGLIA	Sylvie
Madame	BEN BRAHIM	BEN BRAHIM	Linda
Madame	BOUISSET		Elodie
Madame	BOUQUET	BOUQUET	Audrey
Monsieur	BOUTLIBIT	BOUTLIBIT	Mohamed
Madame	CAPRON	CAPRON	Linaëlle
Madame	CESARONI	LUSSEULT	Corinne
Monsieur	CHARRIER	CHARRIER	Robin
Madame	CHEYMOL	CHEYMOL	Floriane
Madame	DANGUIN	DANGUIN	Audrey
Monsieur	DECALUWE		Vincent
Madame	DOREMUS	DOREMUS	Emilie
Madame	DOS SANTOS	DOS SANTOS	Jessica
Madame	DUMONTET	DUMONTET	Anne Laure
Madame	FAURE	MARTIN	Michèle
Madame	FERREIRA	FERREIRA	Caroline
Madame	FERRIER	FERRIER	Anais
Madame	FERRY	FERRY	Céline
Madame	FRAUCHE	FRAUCHE	Mélissa
Madame	LAVERSIN-TOURNIER	TOURNIER	Nathalie
Monsieur	LE FLOCH	LE FLOCH	Matthieu

Envoyé en préfecture le 12/03/2024
 Reçu en préfecture le 12/03/2024
 Publié le 
 ID : 063-286300140-20240312-AR_2024_178-AR

Madame	LECLANGER	LECLANGER	
Madame	LIARDET		Adélaïde
Madame	LOCTIN	LOCTIN	Mahaut
Monsieur	MILESI	MILESI	Florian
Madame	MOKEDDEM	MOKEDDEM	Hanan
Madame	MONZIE	MONZIE	Caroline
Madame	PASQUET	PASQUET	Clémentine
Madame	PLANAS	PLANAS	Raphaëlle
Madame	POTTIEZ	POTTIEZ	Blandine
Madame	POUSSET	POUSSET	Anne-Cécile
Madame	RADIX	RADIX	Corinne
Madame	ROGIER	ROGIER	Marie-Clarence
Monsieur	ROUGERON	ROUGERON	Louis
Madame	SARGHAT	DIEF	Stéphanie
Monsieur	SARROUY		Jérôme
Madame	SAVOYE	SAVOYE	Amandine
Madame	THENON	THENON	Laura
Madame	THEVENIN		Claire
Madame	VIAL	MENETRIER	Sandrine